

Cantons

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Générations : aînés**

Band (Jahr): **35 (2005)**

Heft 6

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

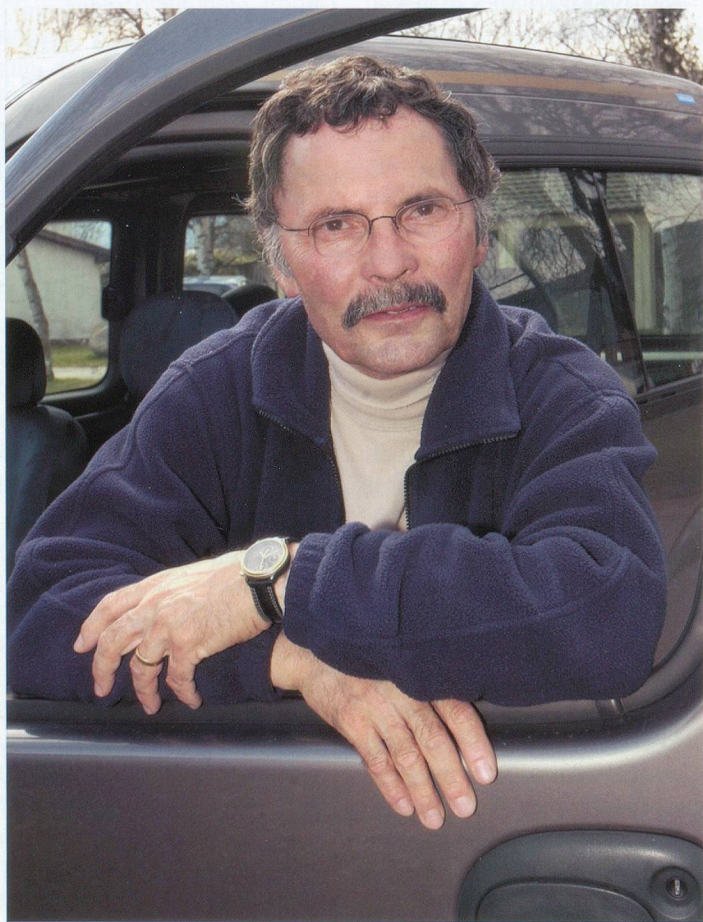
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NEUCHÂTEL

Conducteurs bénévoles: aider en conduisant

Une visite chez le médecin est souvent source d'angoisse pour les personnes à mobilité réduite. A celles qui ne peuvent pas compter sur un proche pour les accompagner, la Croix-Rouge offre un service de transports médicalisés.



Pour Jean-Daniel Perret, véhiculer des personnes est l'occasion de belles rencontres.

Ce service est disponible pratiquement partout en Suisse et fonctionne grâce à un vaste réseau de conducteurs bénévoles. Dans le seul canton de Neuchâtel (Val-de-Travers excepté), le nombre de kilomètres parcourus en 2004 est impressionnant: 233 500 kilomètres, soit 12 010 transports, sans compter les

3000 heures d'attente. Les statistiques cachent toutefois les femmes et les hommes qui accompagnent les quelque 575 usagers par année. Ces bénévoles se recrutent dans tous les milieux sociaux et leur âge varie, avec cependant une majorité de retraités qui ont choisi de privilégier l'aide de proximité.

Guy de Montmollin s'est orienté vers le bénévolat par tradition familiale. «Mes deux parents étaient déjà conducteurs bénévoles et c'est tout naturellement que je me suis engagé alors que j'étais encore très jeune», relève-t-il en précisant qu'il compte déjà trente et une années d'activité. Il s'est toujours organisé dans sa vie professionnelle afin de se libérer quelques heures par semaine pour aider des personnes en difficulté. Les sièges de ses voitures ont accueilli un éventail de personnes très différentes, mais souvent de condition modeste. «J'ai perçu une facette de la réalité sociale et matérielle de notre pays dont je n'aurais pas forcément eu conscience sans cette activité.»

UN VRAI ÉCHANGE

La démarche de Jean-Daniel Perret est quelque peu différente. C'est à l'occasion d'un don du sang dans les locaux de la Croix-Rouge à Neuchâtel qu'il voit une affiche recherchant des bénévoles pour les transports médicalisés. Ingénieur en génie civil travaillant à temps partiel, il décide de consacrer deux demi-journées par semaine à véhiculer des personnes chez leur médecin ou thérapeute. Il ressent cet engagement comme un prolongement de ses convictions humanistes et de solidarité. Suite à un changement dans sa disponibilité, la responsable du service lui attribue une seule personne dont il s'occupe depuis près de dix ans tous les mardis après-midi. «Nos chemins se sont croisés et je considère avoir eu beaucoup de chance de faire cette

rencontre.» Jean-Daniel Perret parle avec admiration de cet homme hémiparétique, un érudit qui a eu un parcours de vie inhabituel. «Je lui rends un service, mais en échange, lui m'apporte énormément. La relation est très enrichissante.»

Ces deux chauffeurs font partie d'un réseau de 75 bénévoles dans le canton de Neuchâtel. Ensemble ils fournissent une aide difficile à quantifier économiquement. Toutefois ils sont défrayés aux kilomètres parcourus bien que certains conducteurs, à l'instar de Guy de Montmollin et Jean-Daniel Perret, refusent de percevoir le moindre centime. Les prestations sont facturées aux personnes transportées mais à des conditions abordables pour les plus petits budgets; elles peuvent être remboursées partiellement par leur caisse maladie. Le service étant très sollicité, la Croix-Rouge est toujours à la recherche de volontaires disposant de quelques heures par semaine.

Ariane Geiser

ADRESSES UTILES

Coordonnées de la Croix-Rouge dans le canton de Neuchâtel:

Section de Neuchâtel,
Vignoble et Val-de-Ruz, av.
du 1^{er} Mars 2a, 2000 Neu-
châtel; tél. 032 725 42 10,
le matin.

**Section de La Chaux-de-
Fonds,** rue de la Paix 71,
2300 La Chaux-de-Fonds;
tél. 032 913 34 23.

Section du Locle,
tél. 032 931 72 64.